



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

AVIS PUBLIC

N/Réf. : G1 303 013

Entrée en vigueur des encadrements en matière d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu

Faisant suite à deux phases de consultation qui ont eu lieu du 8 août au 23 septembre 2016 et du 8 décembre 2016 au 16 janvier 2017, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan annonce l'entrée en vigueur de la *Stratégie d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu* et de ses encadrements, soit le *Code d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu*, le *Plan transitoire d'occupation et d'utilisation de Tshitassinu* et le *Code de pratique sur les prélèvements fauniques*.

L'adoption de ces encadrements s'est faite lors d'une réunion régulière de Katakuhimatsheta (Conseil des élus) le 14 février 2017.

Plusieurs commentaires émis par des Pekuakamiulnuatsh lors des deux phases de consultation ont permis de bonifier le contenu des documents et de l'adapter à la réalité des membres de notre Première Nation.

Rappelons que les principaux objectifs visés par ces encadrements sont d'assurer l'occupation et l'utilisation de Tshitassinu par les Pekuakamiulnuatsh, de protéger l'environnement et de pratiquer ilnu aitun.

Les nouveaux encadrements et les documents publiés dans le cadre de la consultation sont disponibles aux bureaux de la direction – Droits et protection du territoire, 1671, rue Ouiatchouan, à Mashteuiatsh et sur le site Web de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan : www.mashteuiatsh.ca.

Les personnes qui ont des questions ou qui désirent avoir des précisions peuvent contacter la direction – Droits et protection du territoire :

Direction – Droits et protection du territoire
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
1671, rue Ouiatchouan, Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-5386, poste 280
Courriel : dpt@mashteuiatsh.ca

Tshinishkumitan!

Ka ashu takuhimatshanutsh - Tipelitamuna kie katshishpeuatekanitsh nanituhussi
Direction – Droits et protection du territoire

AFFICHÉ LE 20 FÉVRIER 2017